Chambre de Métiers et de l’Artisanat des Yvelines

Les Chambres de Métiers représentent l’ensemble des métiers de l’Artisanat (plus de 250). Instituées en 1925 par la loi Courtier, les 106 Chambres de Métiers françaises réparties sur le territoire sont au service de plus de 800 000 entreprises artisanales. Elles ont été regroupées en 22 Chambres de Métiers régionales et fédérées au plan national par l’Assemblée Permanente des Chambres de Métiers. Chaque département a une chambre de métiers qui doit enregistrer les créations et les cessions d'activité des entreprises artisanales sur le département.

Elle est chargée de :

- Défendre et promouvoir l’artisanat
- Offrir aux entreprises les services et conseils dont elles ont besoin :

o Tenir le Répertoire des métiers et gérer le Centre de Formalités des Entreprises ;

o Délivrer les attestations de la qualité d’artisan et le titre de Maître artisan ;

o Participer à la qualification des chefs d’entreprises ;

o Organiser, promouvoir et développer l’apprentissage dans le secteur des métiers ;

o Favoriser la formation professionnelle des chefs d’entreprises et de leur salariés ;

o Promouvoir les entreprises artisanales par des actions collectives telles que foires et salon, exportation, …

La Chambre de Métiers est donc présente pour accompagner le chef d’entreprise artisanale dans chaque étape de sa vie professionnelle, apprentissage, création ou reprise d’entreprise, formation, développement, transmission. Elle travaille, pour ce faire, en concertation avec les organisations professionnelles de l’artisanat.

Si vous êtes artisans, si vous souhaitez le devenir ou si, malheureusement, vous devez fermer votre structure, vous devez vous rapprocher de la Chambre de Métier. Elle saura vous conseiller, vous informer, vous former et vous aider dans toutes vos démarches.

Infos pratiques

Horaires :

- Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 sans interruption

Le centre de formalités d’entreprise ne reçoit pas après 12h.

Liens utiles
Le centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises
Contact

Chambre de Métiers et de l’Artisanat des Yvelines

19, Avenue du Général Mangin

78000 Versailles

Tél. 01 39 43 43 43 (standard)

Tél. 01 39 43 43 46 (service économique)

Site Internet : www.cm-yvelines.fr